

Installation et Utilisation de Kiosques à Eau au Togo - APV 3

Informations de Base sur le Projet pour la Réunion de Consultation des Parties Prenantes

L'objectif du projet " *Installation et utilisation de kiosques à eau au Togo - APV 3* " est de fournir un accès universel et équitable à une eau potable sûre et abordable et de remplacer l'ébullition de l'eau à l'aide de biomasse non renouvelable ou de carburants fossiles comme moyen de purification de l'eau. Afin d'atteindre un plus grand nombre de personnes, le projet installe et exploite des réseaux de canalisations avec plusieurs distributeurs publics d'eau 24h/24 et 7j/7 (ci-après dénommés "kiosques à eau") au Togo.

Le projet est une activité de projet volontaire (APV) dans le cadre du programme d'activités (PdA) "*Installation et utilisation de kiosques à eau*", qui vise à améliorer l'accès universel à une eau potable sûre et abordable dans divers pays.

Le projet sera appuyé par un financement du carbone pour la réduction des gaz à effet de serre. À cette fin, l'enregistrement sous le Gold Standard est adressé. Le Gold Standard est l'un des plus hauts standards disponibles pour les projets d'atténuation du changement climatique, suivant des critères sociaux et environnementaux stricts. Cette description de projet a pour but d'informer les parties prenantes dans le cadre de la consultation des parties prenantes locales (CPL). Cette consultation est une partie essentielle du processus d'enregistrement du projet.

1. Description Générale du Projet

L'objectif du projet est l'installation et l'exploitation de plusieurs kiosques à eau à travers le Togo pour permettre aux habitants d'accéder à l'eau potable, ce qui entraînera une réduction des effets néfastes sur la santé liés aux maladies d'origine hydrique associées à l'utilisation d'eau insalubre et aux gaz nocifs qui en résultent lors de la combustion du bois de chauffage pour faire bouillir l'eau.

Au jour d'aujourd'hui, les raccordements à l'eau courante font défaut et les sources d'eau actuelles sont peu fiables et éloignées, surtout pendant les saisons sèches et en raison de l'augmentation constante de la population. La majorité des sources d'eau sont impropres à la consommation. Par conséquent, une partie de la population traite l'eau potable en la faisant bouillir, en utilisant du charbon de bois et du bois de chauffage comme méthode préférée de traitement de l'eau. L'autre partie n'entreprend pas de traitement de l'eau, ce qui entraîne certains cas de maladies d'origine hydrique, en particulier pendant la saison des pluies.

Le projet vise à remplacer le fait de faire bouillir l'eau et à accroître l'accès à l'eau potable. Il permettra de remplacer le bois de chauffage et de réduire les maladies d'origine hydrique.

2. Description de la Technologie

Les kiosques à eau sont des distributeurs automatiques d'eau alimentés par l'énergie solaire et connectés au réseau informatique, qui distribuent de l'eau en glissant une carte NFC (Near Field Communication). Ces kiosques à eau fournissent une eau potable conforme à la "Togolaises de qualité pour l'eau boisson". Plusieurs kiosques à eau seront installés et connectés à une source d'eau (ci-après dénommée "Système de purification d'eau") afin de garantir l'accès à un plus grand nombre de consommateurs.

a. Système Technique d'un Kiosque à Eau

Chaque kiosque à eau est relié à un réseau de canalisations et équipé d'un ou plusieurs robinets. Un kiosque à eau équipé d'un seul robinet est capable de fournir jusqu'à 1 000 litres d'eau potable par heure.

Un kiosque à eau fonctionne avec un système de comptage prépayé à distance alimenté par l'énergie solaire (ci-après dénommé "unité de distribution"). L'unité de distribution est reliée à la vanne et au compteur par un câble à l'intérieur du kiosque à eau.



A water kiosk in Adjegan



Unité de distribution

L'unité de distribution peut être utilisée avec des cartes NFC (near field communication). L'utilisateur recharge le crédit via un terminal de point de vente sur sa propre carte NFC. La carte NFC chargée est placée sur l'unité de distribution pour prendre de l'eau potable.

Il active l'eau potable et compense le montant prélevé par le crédit de la carte NFC. L'utilisateur prélève l'eau dont il a besoin, et le crédit est réduit en conséquence.



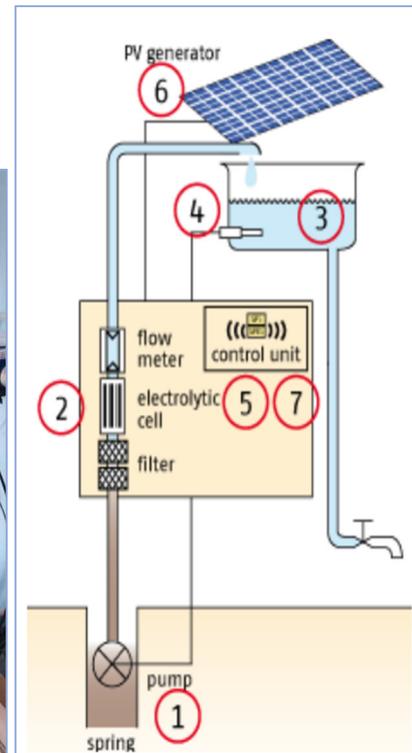
b. Système Technique du Traitement de L'eau

La source d'eau pour le système de purification de l'eau est l'eau souterraine, qui est pompée par une pompe solaire submersible et qui est principalement contaminée microbiologiquement et/ou chimiquement. En fonction du niveau de contamination des eaux souterraines, d'autres types de systèmes de purification de l'eau sont utilisés.

La technologie centrale de ce projet " Installation et exploitation de kiosques à eau au Togo - APV 3 " est la technologie d'oxydation anodique. Cependant, les participants au projet sont ouverts à différentes technologies qui introduisent des systèmes de purification de l'eau à faible émission de GES alimentés par des systèmes solaires PV pour fournir de l'eau potable. A titre d'exemple, la description fonctionnelle de l'oxydation anodique sera décrite ci-dessous.

L'oxydation anodique est une technologie qui utilise un processus électrolytique à l'aide duquel le chlore, désinfectant nécessaire, est produit à partir d'une solution saline. Le chlore produit est dosé dans l'eau pompée et désinfectée proportionnellement au débit, ce qui en fait une technologie idéale pour les pompes d'alimentation fonctionnant à l'énergie solaire. La quantité de chlore nécessaire est toujours produite fraîchement et selon les besoins, ce qui garantit une qualité d'eau élevée et constante.

1. L'eau douce est relevée à l'aide d'une pompe submersible.
2. Un module de filtration élimine les contaminants présents.
3. Le désinfectant résiduel est produit par oxydation anodique à partir des sels présents naturellement dans l'eau.
4. Dans le réservoir, l'eau désinfectée est stockée en toute sécurité. De là, elle peut être prélevée ou distribuée.
5. La qualité de l'eau est contrôlée en permanence.
6. Grâce aux modules solaires photovoltaïques, le système de purification de l'eau fonctionne indépendamment de toute infrastructure et est énergétiquement autosuffisant.
7. En fonction de la qualité de l'eau, l'unité de contrôle adapte le processus de désinfection et envoie en option tous les paramètres



c. Approvisionnement Énergétique du Projet

La capacité de fourniture d'énergie du projet dépend du système de purification d'eau utilisé, de la pompe submersible et de la pompe de surpression. Ainsi, la capacité du système solaire-PV varie entre 5 kWp et 35 kWp.

Pour assurer le fonctionnement des kiosques à eau pendant la nuit, la capacité du système de batterie varie entre 5 kWh et 10kWh.



Station centrale avec système PV en toiture

3. Les Participants au Projet

Eau Propre d'Afrique SARL Togo: Partenaire local sur le terrain, fortement ancré dans les communautés, responsable de la mise en œuvre et de l'exploitation du projet.

Contact: Mr. Kouami Folly Kuegah (folly@eaupropre.info)

atmosfair gGmbH: Co-Financier et entité de coordination/gestion pour les activités relatives au processus de certification Gold Standard.

Contact: Mr. Kevin Moeller (moeller@atmosfair.de)

4. Avantages et Impacts Sociaux, Économiques et Environnementaux du Projet.

En général, l'accès à l'eau potable dans de nombreuses régions du Togo est limité. Si les habitations ont accès à l'eau, celle-ci est souvent fortement contaminée par des contaminants chimiques (par exemple, le chlorure, le fluorure, le fer, les nitrates et les sels) et microbiologiques (par exemple, E. Coli). Cela représente une grande menace pour la population souffrant de maladies diarrhéiques et de troubles de carence. Ce projet entend contribuer à ce que la population ait accès à une eau potable non seulement avec un traitement durable mais aussi à un prix abordable. En remplaçant le traitement par ébullition à l'aide de biomasse non durable, ce projet permettra également de réduire les risques sanitaires liés à la combustion de charbon de bois et de bois de chauffage. Quant aux aspects économiques, l'amélioration de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement, ainsi qu'une meilleure gestion des ressources en eau, peuvent stimuler la croissance économique des pays et contribuer grandement à la réduction de la pauvreté.

Au-delà de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, conformément à l'objectif de développement durable (ODD) numéro 13 des Nations unies, ce projet contribuera également aux autres objectifs de développement durable suivants:

- **ODD 3** " Bonne santé et bien-être ".
 - Ce projet réduit les effets néfastes sur la santé liés aux maladies d'origine hydrique associées à l'utilisation d'eau insalubre et aux gaz nocifs qui en découlent lors de la combustion du bois de chauffage pour faire bouillir l'eau.
- **ODD 6** " Eau propre et assainissement ".
 - Ce projet contribue à la réalisation de l'accès universel et équitable à une eau potable sûre et abordable pour tous d'ici 2030.
- **ODD 8** "Travail décent et croissance économique".
 - Ce projet contribue à la réalisation du plein emploi productif et d'un travail décent pour toutes les femmes et tous les hommes, y compris pour les jeunes et les personnes handicapées, et à l'égalité de rémunération pour un travail de valeur égale d'ici 2030.
- **ODD 9** "Construction d'infrastructures résilientes".
 - Ce projet contribue à développer des infrastructures de qualité, fiables, durables et résilientes pour soutenir le développement économique et le bien-être humain, en mettant l'accent sur un accès abordable et équitable à l'eau potable pour tous.

5. Ordre du Jour Préliminaire

La consultation des parties prenantes locales sert à informer les parties prenantes des activités et à solliciter des commentaires. Afin d'établir un processus d'engagement continu permettant aux parties prenantes de fournir des informations, des commentaires et de soulever des préoccupations, l'ordre du jour préliminaire général ci-dessous est créé pour fournir un aperçu d'une réunion physique.

1. Présentation du projet avec questions-réponses
2. Discussion sur les éventuels impacts négatifs et positifs du projet
3. Discussion sur le plan de suivi et le mécanisme de retour d'information permanent
4. Clôture et évaluation de la réunion

Pour ceux qui ne pourront pas se joindre à la réunion physique, plusieurs moyens et méthodes seront fournis, sous la forme d'un accès par téléphone, par courriel ou par un médiateur indépendant. Un mécanisme de règlement des griefs sera également mis en place sous la forme d'un livre, qui donnera

aux parties prenantes, présentes ou non à la réunion physique, la possibilité de soumettre tout retour d'information ou d'enregistrer des préoccupations ou des griefs pendant toute la durée de vie du projet.

6. Informations sur les Contacts

Pour toute autre information, veuillez contacter:

Eau Propre d'Afrique Togo Sarl Mr. Kouami Folly KUEGAH Email: folly@eaupropres.info Phone: +228 90 01 9551	atmosfair gGmbH Mr. Kevin MOELLER Email: moeller@atmosfair.de Phone: +49 30 12084 8062 www.atmosfair.de
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------